

## Autorisation de changement d'ordre d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire)

### Informations détaillées

<b>Nature</b>	Autorisation
<b>Type</b>	Commercial
<b>Catégorie</b>	Licence avec inspection et commission de délibération (Catégorie D)
<b>Secteur d'activité</b>	Education/Formations
<b>Sous secteur d'activité</b>	Autres activités d'enseignement
<b>Formes juridique</b>	Toutes les formes
<b>Nature de l'Actionnariat</b>	Nationaux
<b>Capital imposé (FCFA)</b>	Non applicable
<b>Délai de délivrance</b>	6 mois
<b>Frais administratif (FCFA)</b>	200000
<b>Montant de la Caution (FCFA) si applicable</b>	Non applicable
<b>Péodicité de renouvellement</b>	Non applicable
<b>Renouvellement soumis à inspection</b>	Non applicable
<b>Délai de délivrance (jours) – renouvellement</b>	Non applicable
<b>Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)</b>	Non applicable
<b>Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?</b>	Non applicable
<b>Période spécifique de dépôt des dossiers</b>	Oui
<b>L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?</b>	Non applicable

## Contact de l'autorité émettrice

<b>Ministère</b>	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
<b>Structure</b>	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP-MENA)
<b>Autorité émettrice</b>	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP-MENA)
<b>Situation géographique</b>	Plateau boulevard Clozel
<b>Tél.Fixe</b>	+225 27 20 32 52 91
<b>Adresse Mail</b>	deePMEnetci@gmail.com
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.men-deep.com">www.men-deep.com</a>

## Pièces à fournir

? Une note technique justificative du changement de confession religieuse adressée au Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ; ? Une copie des autorisations obtenues par l'établissement scolaire privé ; ? Une lettre de reconnaissance du guide religieux (Evêque, Imam, Révérend, pasteur ou président d'association). Cette lettre doit mentionner l'appartenance de l'établissement à la confession et le nom du Promoteur dudit établissement scolaire privé; ? Un certificat de non-redevance bancaire ; ? Une attestation de régularité fiscale.

## Pénalités

<b>La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?</b>	Non
<b>Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité</b>	Non applicable
<b>Les principaux motifs d'application de la pénalité</b>	Non applicable

## Documents à télécharger